



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACTEURS DE L'ENTREPRISE La DREETS, votre nouvel interlocuteur régional

### ➤ Vous êtes chef d'entreprise, salarié, autoentrepreneur...?

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, votre Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) devient la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS). Vous y retrouverez les interlocuteurs et les services de votre ancienne DIRECCTE.

Dans cette réorganisation, la DREETS reprend également les champs d'intervention de la Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS).

### Votre DREETS

22 mail Pablo Picasso  
BP 24209  
44042 Nantes cedex 1  
02 53 46 79 00

[www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](http://www.pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)

### ➤ La DREETS reprend les missions de la DIRECCTE (et de la DRCS)

La DREETS est à présent votre nouvel interlocuteur, pour toute question concernant :

> L'entreprise, l'emploi, le développement des compétences, l'accompagnement des mutations économiques (sauvegarde des entreprises, formation professionnelle...) et le développement économique (soutien aux filières stratégiques et à l'innovation...);

> Le travail (politique du travail, inspection du travail);

> La concurrence, la consommation et la répression des fraudes (protection des consommateurs, contrôle du bon fonctionnement des marchés et des relations commerciales, métrologie, veille concurrentielle...).



# PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ➤ Inspection du travail : rien ne change

La DREETS est placée sous l'autorité du Préfet de région et, pour les missions du système d'inspection du travail, sous celle de la Direction générale du Travail.

Le système d'inspection du travail, piloté par la DREETS dans sa région,

conserve ainsi son périmètre d'action, ses missions, ses unités de contrôle et ses services de renseignement en droit du travail.

## ➤ Les relations avec les DDETS

La DREETS assure le pilotage, l'animation et la coordination régionale des politiques publiques qui lui sont confiées, et celles mises en œuvre par les Directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et les Directions départementales de la protection des populations (DDPP), pour le champ concurrence, consommation et répression des fraudes.

Les DDETS (PP) reprennent les missions assurées précédemment par les unités départementales (UD) des DIRECCTE et les Directions départementales de la cohésion sociale (et de la protection des populations) — DDCS(PP).

Les DDETS sont compétentes dans le domaine de la politique du

travail et de l'inspection du travail, de l'entreprise, de l'emploi, de la cohésion sociale, et, les DDETS-PP, également dans le domaine de la consommation et répression des fraudes, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, de la santé et du bien-être animal.

À noter : la DREETS est aussi compétente sur les questions concernant la prévention et lutte contre les exclusions, la protection des personnes vulnérables, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la protection de l'enfance, l'accès à l'hébergement et au logement des personnes en situation d'exclusion et de précarité, la formation et la certification dans le domaine des professions sociales, la certification dans le domaine des professions de santé non médicales et le volet social et économique de la politique de la ville.